ASSOCIATION AFFILIÉE À LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DÉFENSE DE L'ANIMAL, RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Accueil de tout animal en détresse, perdu, blessé ou abandonné
Enquête et intervention en cas de mauvais traitement d'animaux
Urgences de **8h00** à **12h00** au **06 14 42 21 67**
Refuge ouvert au public tous les jours de **14h30** à **18h00**
Pour les adoptions fermeture à **17h00**

1305 Route de Mourex
Pitegny
01170 GEX
Tél. : 04 50 41 74 80
https://www.sosanimauxpaysdegex.com

ETRE BENEVOLE DANS UN REFUGE

Naissance d'un refuge : un petit groupe de bénévoles, passionnés d'animaux, conscients qu'aucune structure n'existe dans leur région pour secourir ceux abandonnés ou maltraités décide de fonder une association dont le but sera la création d'un refuge.

Après des années de galère, de difficultés de toutes sortes (recherche d'un terrain, de fonds), difficultés aussi d'être pris au sérieux, reconnu comme fiable, le refuge ouvre enfin ses portes.

Le refuge : petit à petit, il s'agrandit, ses compétences se multiplient. La région aussi se développe et le nombre d'animaux accueillis ne cesse de croître. Des bénévoles, seules, ne sont alors plus en mesure d'en assurer le fonctionnement et doivent s'adjoindre des employés.

SOS Animaux étant une association ''loi 1901'', la première tâche parmi tant d'autres des bénévoles est d'en assurer la gestion par le biais de son Conseil d'administration. Essentiels pour veiller à la déontologie, ils (elles) vont participer aux tâches quotidiennes afin de rendre la meilleure possible la qualité de vie des pensionnaires et les disponibilités d'accueil des animaux et du public.

Malheureusement, nous constatons de plus en plus que beaucoup de personnes désirent être bénévoles sans avoir conscience de ce que cette démarche implique. Le chat que l'on cajole, le gentil chien que l'on promène, c'est l'image idyllique que beaucoup se font du bénévolat dans un refuge mais non, ça n'est pas ça !

Le nettoyage et la désinfection quotidiens des locaux, tâches primordiales dans un refuge, occupent une bonne partie de la journée. Bénévole, si je suis conscient(e) de l'importance pour les animaux de vivre dans des locaux propres et sains, je vais volontiers m'impliquer et m'engager. Si l'équipe de nettoyage est suffisamment nombreuse, ça laisse plus de temps pour les câlins !

Accueillir les visiteurs, participer aux adoptions nécessite un engagement bien réfléchi et ne peut être une démarche occasionnelle ; il faudra se former, acquérir de l'expérience et ça prendra du temps.

Un refuge doit pouvoir compter sur ses bénévoles. Les animaux ont besoin de nous chaque jour de l'année.

Des moments inoubliables !

Quelle émotion d'accueillir un animal en détresse, abandonné, de le sauver d'un destin incertain, de le voir évoluer, prendre confiance jour après jour. Et enfin, de le confier à une famille, avoir par la suite des nouvelles, des photos, une visite.

Dalhia sur son départ

Grosses émotions, les larmes au bord des yeux quand nous sortons du camion venant d'Espagne ou de Roumanie, des chiens et des chats apeurés, au passé très douloureux pour certains d'entre eux, tous ces regards qui nous implorent et qui ne cessent de nous motiver à leur venir en aide.

A la question que l'on nous pose souvent : ''faut-il quelque chose de particulier pour être bénévole ?''
Oui, une seule, beaucoup les aimer.

MISE AU POINT

SOS Animaux Pays de GEX compte parmi les rares refuges ouverts tous les jours de l'année pour les adoptions. Les matins, de 8 heures à midi, sont consacrés au nettoyage, interventions sur le terrain, déplacements chez les vétérinaires. Le refuge est fermé mais en cas de nécessité, il vous suffira de sonner et nous vous accueillerons.

L'après-midi, nous sommes présents dès 14 heures mais jusqu'à 14 heures 30, heure à laquelle nous ouvrons, nous sortons les chiens des boxes pour les lâcher dans les enclos, nous nettoyons les litières des chats, ramassons et lavons les assiettes vides, réparons les petits dégâts. Ceci afin de vous recevoir dès 14 heures 30 dans les meilleures conditions.

Adopter un animal est une démarche importante, un engagement pour 10 à 15 ans envers un animal qui attendra tout de vous. Aussi, lorsque des personnes se présentent peu avant 18 heures pour adopter, nous les prions de revenir plus tôt un autre jour, une adoption ne se fait pas à la va-vite. Oui, nous fermons à 18 heures, ce qui ne signifie pas que nous partons à cette même heure. Les après-midis d'affluence, nous avons le temps de nous occuper des animaux seulement après la fermeture et il n'est pas exceptionnel que nous soyons présents à près de 19 heures ! Car nous devons encore faire les soins, nourrir, nettoyer ce qui doit l'être, contrôler que tous nos pensionnaires vont bien et faire les câlins que nous n'avons pas eu le temps de faire avant.

Ces mêmes personnes qui n'ont pas compris qu'adopter un animal est une rencontre, une approche, voir si le'' courant passe'' et qu'il faut prendre son temps, semblent oublier que nous avons aussi une vie de famille et nos propres animaux qui nous attendent à la maison.

Aussi, depuis le mois d'octobre, afin de ne plus subir de remarques désobligeantes de la part des personnes en question, un panneau à l'entrée du refuge indique qu'il faut se présenter avant 17 heures pour toute adoption.

Une heure, c'est vraiment un minimum avant de prendre un engagement de plusieurs années !

CODY, LE SHIH TZU VENU DE NULLE PART

Coucou, Cody, c'est moi ; je viens d'avoir huit ans et mon pays d'origine (c'est marqué sur ma fiche I-CAD), est la Belgique. Mais c'est bien dans le Pays de Gex que j'ai été ''embarqué'' par des gendarmes, une nuit de la fin du mois de septembre.

Non, je ne faisais rien de répréhensible ; aux dires de mon entourage, plus gentil que moi ça n'existe pas ! Ils m'ont seulement trouvé en triste état avec cette vilaine grosse plaie au cou et ont jugé urgent de me conduire chez un vétérinaire. Ensuite, avec un bon traitement d'antibiotiques, on m'a conduit à la fourrière, chez SOS Animaux.

Là, grâce à ma puce électronique, on a remonté mon parcours. Hormis le fait d'avoir été acheté dans une animalerie en Belgique, on ne sait rien de moi. Ma maman était-elle une de ces chiennes misérables qui portent tous les six mois jusqu'à épuisement et dont les chiots sont vendus à bas prix comme probablement je l'ai été ?

Mes premiers propriétaires ne m'ont pas gardé ; peut-être n'étais-je pas assez beau pour eux avec ma mâchoire prognathe ? Mes nouveaux maîtres du Pays de GEX ne s'occupent pas beaucoup de moi. D'après les voisins, je restais souvent sur le balcon ou tout simplement dehors. En témoignent mes plaies, je ne fréquentais pas les vétérinaires.

Ils n'ont pas cherché à me reprendre, tant mieux ! J'ai enfin été soigné pour tous mes problèmes ; ma bouche me faisait horriblement souffrir avec toutes mes dents pourries. La cataracte, je dois faire avec.

HAPPY END ! J'ai trouvé une famille qui m'aime comme je suis avec ma bouche un peu tordue et ma démarche boitillante. J'ai même été toiletté et depuis, je me trouve plutôt mignon ; d'ailleurs, dans mon quartier, tout le monde le dit !

Si je vous ai raconté ma vie, c'était juste pour l'exemple : nous, les animaux d'animalerie, ne sommes que des marchandises au rabais venus d'on ne sait où. Quand vous nous achetez, vous contribuez à faire perdurer ce commerce avec toute la misère qu'il génère. Nous sommes nombreux à attendre un maître dans les refuges, alors, n'achetez pas.

NOEL APPROCHE : GARE AUX ACHATS DE CHIENS VENUS DE L'ETRANGER

Les importations concernent en particulier les spitz miniatures et les bouledogues français. Les chiots proviennent d'élevages de masse, où ils grandissent dans de mauvaises conditions et sont sevrés beaucoup trop tôt. Acheter des animaux auprès d'éleveurs douteux encourage non seulement le commerce illégal mais aussi les organisations qui gardent les chiens dans des conditions parfois épouvantables. Sans parler des problèmes de santé et de comportement que connaitront probablement ces animaux …

NOUVELLE LOI CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE : DES AVANCEES HISTORIQUES

Les mesures phares visant à renforcer la lutte contre la maltraitance animale, évincées lors de son passage au Sénat, ont été réintroduites et votées le 21 octobre dernier.

Des mesures fortes et ambitieuses qui prouvent qu'un juste milieu est possible pour faire passer les intérêts des animaux avant les intérêts économiques.

Animaux de compagnie

° Interdiction de la vente de chiots et chatons dans les animaleries à compter du 1er janvier 2024.

° Encadrement de la vente d'animaux en ligne.

° Mise en place d'un certificat d'engagement et de connaissance avant l'acquisition d'un animal de compagnie. Celui-ci mentionnera les besoins spécifiques de l'animal et permettra au futur propriétaire d'adopter en connaissance de cause.

° Interdiction de l'envoi des animaux de compagnie par voie postale.

° Reconnaissance juridique des associations sans refuge disposant d'un réseau de familles d'accueil. En plus d'une réglementation indispensable de leur activité, elles bénéficieront d'une reconnaissance juridique.

° Renforcement de la sensibilisation au respect des animaux par le biais du service national universel et du programme d'éducation civique des écoles primaires, collèges et lycées.

° Interdiction de l'exploitation de tous les animaux, sauvages ou domestiques dans les discothèques.

° Interdiction de la présentation d'animaux dans les vitrines.

° Exonération de la TVA sur les actes vétérinaires pour les refuges.

Animaux sauvages

° Fin de l'exploitation d'espèces sauvages dans les cirques itinérants d'ici sept ans, de la captivité des cétacés d'ici cinq ans, de la détention de loups et ours pour les spectacles itinérants d'ici deux ans et des manèges à poneys.

° Interdiction des élevages de visons d'Amérique et autres animaux élevés exclusivement pour la production de fourrure.

Malheureusement, les animaux d'élevage sont les grands absents de ce texte législatif même si certaines dispositions d'ordre général (augmentation des peines pour maltraitance) leur sont applicables.

Espérons que les discussions européennes qui débutent ce mois de décembre 2021 à Bruxelles (révision des règlements des transports, abattage et interdiction des cages pour de nombreuses espèces) permettront d'améliorer concrètement et rapidement le sort de ces milliards d'animaux qui sont élevés, transportés, abattus et consommés par bon nombre de nos concitoyens.

En Belgique, la stérilisation obligatoire des chats est concluante.

En 2018, la Belgique a rendu obligatoire la stérilisation des chats. Trois ans plus tard, les premières conclusions peuvent être tirées, avec un nombre d'euthanasies dans les refuges qui a diminué de moitié. Puissent ces chiffres inspirer la France …

Les ambitions de cette loi étaient triples : limiter la prolifération des chats errants, diminuer les abandons et éviter les euthanasies dans les refuges. Dès lors, et en plus de l'identification, les propriétaires devaient faire stériliser leur félin avant ses cinq mois, sous peine de s'exposer à une amende.

Trois ans plus tard, les chiffres sont sans appel : de 37% de chats euthanasiés en refuge, on est passé à 13%.

En Belgique, le prix de la stérilisation est fixé à 80 euros pour un chat mâle et 120 euros pour une femelle, et certaines communes proposent des aides ou des primes aux habitants pour favoriser cette opération.

S'il n'existe aucun chiffre officiel concernant le nombre d'euthanasies dues à la surpopulation de chats en France, la réalité du terrain est la même qu'en Belgique et nombreuses sont les associations de protection animale qui réclament cette mesure de stérilisation obligatoire.

La France est la pire élève de l'Union européenne. Il serait temps qu'elle sensibilise et invite les propriétaires de chats à sauter le pas, par exemple en fixant un prix unique des consultations ou mieux encore, en rendant enfin l'opération obligatoire.

Chasses, corrida : qu'en pensent les français ?

Le site Politique & animaux a compilé plusieurs enquêtes d'opinions récentes sur les grands thèmes absents de la proposition de loi contre la maltraitance animale. Selon un sondage IFOP réalisé en 2021, 70% des Français sont favorables à l'interdiction de la chasse à courre – 70% des ruraux également. Quant au piégeage des oiseaux à la glu ou avec des filets qui ne permettent pas de distinction entre les espèces, 84% des Français y sont opposés ; ce sont autant de Français qui sont contre la vènerie sous terre, la chasse des animaux dans leur terrier. Cette enquête révèle également que 65% des Français sont favorables à l'interdiction de la corrida, y compris dans les régions où elle est autorisée au nom des traditions locales. Enfin, 89% des Français sont pour l'interdiction de l'expérimentation animale si des méthodes alternatives étaient proposées.

Source : le DL

NOS HEUREUX ADOPTÉS

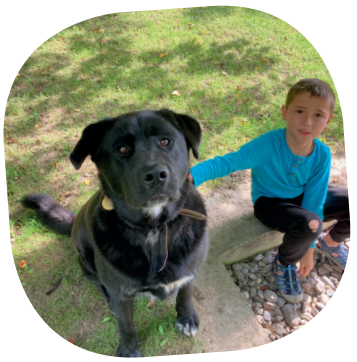

Aldo

Angela

HAPPY

Chester

Brownie

Buzz et Woody

Hoshi

Johan

Seina

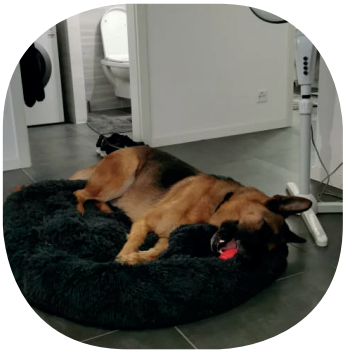

Ricky

Magnum

Tapas

Shelby

Epice

Newton

Sya

Milu

Gaston

Shelby & Newton

Bella

Zig Zag

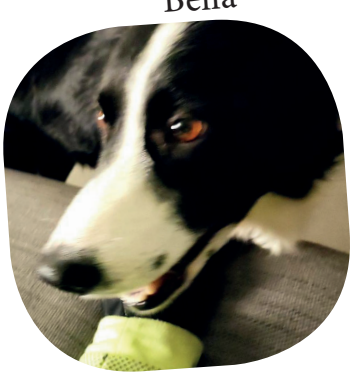

Bruja

Guizmo

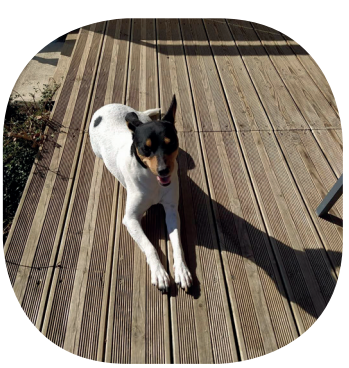

Shadow

Dolly

Shark

CONTRE LES SOUFFRANCES ANIMALES : UNISSONS NOS ACTIONS

Roumanie : 69 chiens vivants dans des hangars insalubres enlevés par la police roumaine.

Lors du voyage du 29 aout dernier, le camion roumain transportant une trentaine de chiens viendra jusqu'à notre refuge. Arrivé à 23h30, il nous faudra près d'une heure et demie pour identifier les chiens qui nous sont destinés, les sortir de leur cage avec parfois beaucoup de difficultés tant ils sont traumatisés. Parmi eux, nous découvrirons Angela qui comptait parmi ces fameux 69 chiens. Le camion repartira ensuite vers la SPA de Pontarlier pour y déposer les chiens restants.

Après parfois beaucoup de patience et de dévouement de la part des adoptants de ces animaux, qui sont venus maintes et maintes fois afin d'apprivoiser leur futur compagnon et enfin partir avec lui, tous les chiens de ce voyage ont pu être adoptés.

Un grand merci aux adoptants !

Le refuge Arca de Noé à Abacète en Espagne.

Vous êtes maintenant nombreux à avoir entendu parler de ce refuge pour avoir adopté un de ces pensionnaires que nous accueillons régulièrement afin de le soulager. L'été dernier, confronté à des abandons records, surchargé, il avait dû temporairement fermer ses portes faute de capacité d'accueil. Nous avions, nous, un peu de place et nous allions nous serrer un peu afin d'accueillir, le 7 octobre dernier, 20 chats et 10 chiens, tous plus gentils les uns que les autres et qui seront adoptés rapidement. De ce voyage, une dizaine de chats rejoindront ensuite la SPA de Bernex à Genève.

Des cas d'extrême urgence : en France aussi :

Au mois de juillet dernier, une association sans refuge de Lagnieu, dans le département de l'Ain, nous appelait à l'aide. Elle devait de toute urgence trouver une solution, faute de place, pour 22 chats dont le propriétaire était expulsé de son appartement. De plus, aucun de ces animaux n'était stérilisé ou identifié. Heureusement, nous avons pu les recueillir et les replacer, stérilisés et identifiés.

Puis en septembre dernier, ce sera au tour de la SPA de Pontarlier de nous solliciter ; elle devait gérer l'abandon de 55 chiens de chasse d'un même propriétaire ! Répartis dans différents refuges, notre refuge récupérera quatre chiennes, gentilles mais très peureuses ; pas étonnant : comment peut-on s'occuper correctement d'autant de chiens ? Tous ces pauvres animaux n'avaient, bien entendu, aucune identité et pour certains, même pas de nom.

Nous n'énumérerons pas tous les appels à l'aide que nous recevons aussi de Bellegarde, d'Ambérieu, de Bourg en Bresse, en passant par le Jura, la plupart des associations sont saturées en particulier de chats.

Nous ne pouvons que déplorer que malgré toute l'information diffusée par les médias et les réseaux sociaux, des personnes laissent encore proliférer les animaux et que la situation ne cesse de se dégrader.

Espérons que la loi contre la maltraitance animale apportera des solutions à ce phénomène, car laisser se reproduire les animaux de façon anarchique, sans aucune qualité de vie et dans des conditions d'hygiène lamentables, est bien de la maltraitance.

Au chaud pour l'hiver

Nos pensionnaire vous remercient d'apporter au refuge vos vieilles couvertures pour garnir leurs corbeilles.

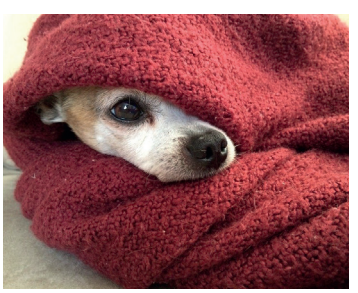

La boutique du refuge vous propose du matériel d'occasion en bon état pour vos compagnons chiens et chats. Ouverte tous les jours de 14h30 à 17h.

Dimanche 3 octobre : retour sur la journée "portes-ouverte"

Pour la deuxième année consécutive, à la déception de nos habitués et celle de toute l'équipe du refuge, nous avons été contraints, compte tenu de la situation, à renoncer à organiser le ''Rallye-toutous''.

En cette journée mondiale des animaux et malgré la pluie, les visiteurs furent nombreux, intéressés tant par le refuge et ses pensionnaires que par la brocante.

Cette journée permet à tous ceux qui le désirent de visiter le refuge et faire connaissance avec les chiens, les chats, sans oublier les NAC. Mais depuis longtemps, nous avons renoncé à placer des animaux ce jour-là : l'émulation, l'ambiance, on adoptait sur un coup de cœur et bon nombre de ces animaux revenait très rapidement au refuge. Les personnes réellement prêtes pour une adoption reviendront les jours suivants afin de finaliser la démarche : l'adoption sera alors réussie.

Quant à notre brocante, elle fonctionne tous les jours, aux heures d'ouverture du refuge. Vous pourrez y trouver des gamelles, des corbeilles, des coussins, des distributeurs de croquettes, des cages de transports … tout cela pour un prix modique. Pour l'alimenter, nous récupérons le matériel dont vous n'avez plus l'utilité pour autant qu'il soit propre et en bon état.

En plus de contribuer à réduire le gaspillage, ces ventes font rentrer un peu d'argent dans la caisse du refuge.

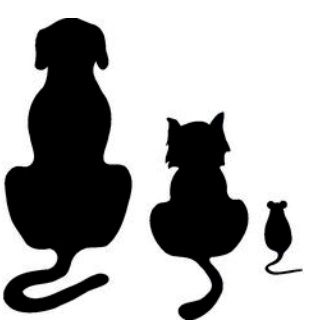

ENQUETE : Gibier d'élevage ; de la cage au carnage.

En France, 14 millions de faisans et 5 millions de perdrix sont élevés chaque année pour la chasse.

Les oiseaux reproducteurs passent leur courte vie dans de minuscules cages grillagées, douloureuses pour leurs pattes, souvent sous éclairage artificiel. Leurs œufs sont ensuite placés dans des incubateurs. Juste après l'éclosion, les poussins sont chargés dans des caisses et transportés en camion en direction d'élevages sur toute la France.

Débarqués dans l'élevage, les poussins sont placés à plusieurs milliers d'individus dans un hangar, alors que ces oiseaux vivent de façon naturelle en petits groupes familiaux. Cet environnement totalement artificiel, sans leur mère, sans végétation, entraine d'inévitables agressions entre eux. Afin de limiter ces agressions, certains éleveurs laissent les poussins âgés de quelques jours dans le noir presque complet pendant plusieurs semaines. Des « anneaux » ou des « couvre-becs italiens » sont systématiquement utilisés dans les élevages.

L'anneau perfore la cloison nasale et passe entre les mandibules. Des oiseaux s'évanouissent sous le choc. Progressivement, le bec pousse autour de l'anneau et entraine une malformation.

Le couvre-bec, lui, est clipsé dans les narines. La pose de ces accessoires est systématiquement source de stress et d'inconfort pour les oiseaux et régulièrement à l'origine de blessures.

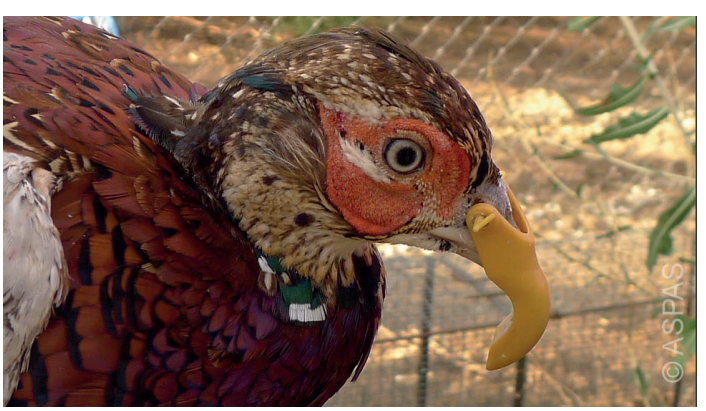

Après 1 à 3 semaines en bâtiment, les faisandeaux et les perdreaux sont installés dans des volières extérieures pour un simulacre de vie sauvage durant quelques semaines encore.

Les conditions d'élevage et le stress de ces oiseaux sont tels qu'une quantité invraisemblable de faisans et perdreaux paniqués, cherchant à s'enfuir en s'envolant, se fracassent contre les murs des hangars, ou encore se pendent aux filets des volières.

Des mortalités massives sont régulièrement constatées dans des mouvements de panique en cas d'orage, de panne de lumière ou autre incident.
Quand vient le moment de la livraison aux sociétés de chasse, perdrix et faisans sont tassés dans des caisses de transport, après avoir été débarrassés dans la douleur de leur anneau ou couvre-bec.

« Repeuplement » ou ball-trap ?

Livrés chez les sociétés de chasse, les gestionnaires de chasse privée, ou encore les fédérations de chasse, les oiseaux restent entassés dans les caisses exiguës de transport souvent plusieurs heures, parfois toute une nuit avant d'être transportés le lendemain sur le site du lâcher. L'immense majorité de ces faisans et perdrix sont libérés pour l'ouverture de la chasse, puis régulièrement au cours de la saison de chasse, essentiellement les vendredis et samedis.

La plupart de ces oiseaux qui échappent au tir meurent dans la nature au bout de quelques jours ou quelques mois. L'inadaptation à la vie sauvage leur est fatale : ils ne savent pas se nourrir seuls, ne savent pas se protéger des conditions climatiques, n'ont pas appris à fuir les prédateurs naturels …

Un animal sur 4 tué à la chasse provient d'un élevage. Une pétition « stop aux élevages d'animaux pour la chasse » est lancée pour soutenir cette demande. www.aspas-nature.org/gibier

Source : ASPAS

NOS COUPS DE CŒUR 2021

Ursu, rescapé d'une des pires fourrières roumaines.

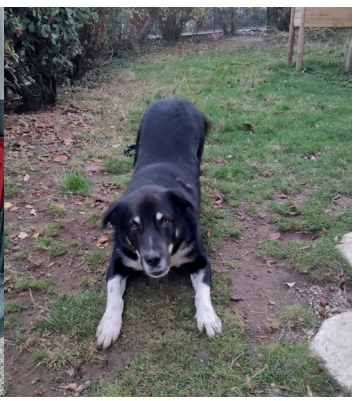

De tous les chiens arrivés de Roumanie le 28 aout dernier, Ursu s'avéra le plus traumatisé. Il refusait de sortir de la cage de transport, seul refuge où il échappa aux brutalités de la fourrière. Après l'avoir longuement rassuré, nous avons réussi à le conduire dans un box. Malgré tous les sévices subis, il fera rapidement confiance à l'équipe du refuge. Ses futurs adoptants devront venir à maintes reprises avant de gagner sa confiance et repartir avec lui … en cage de transport car Ursu a conservé une peur panique des laisses et de tout ce qui y ressemble. Même si les promenades en laisse lui posent toujours un problème, Ursu coule des jours heureux et remercie sa famille pour son dévouement.

Pumba et Nala les inséparables.

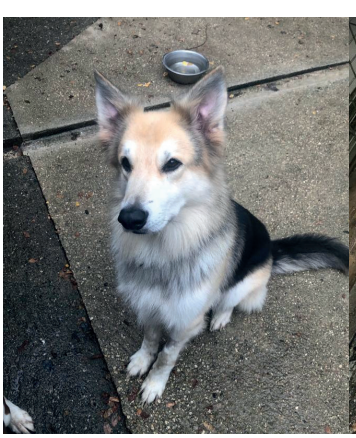

Ayant toujours vécu ensemble, séparer ces deux chiens nous semblait bien cruel mais les placer dans la même famille n'était pas facile. Pourtant le miracle s'est produit : une personne qui les connaissait ainsi que leur attachement réciproque les a adoptés ensemble. Pumba et Nala remercient vivement leur nouvelle maîtresse car adopté deux grands chiens est un lourd engagement.

Un grand merci aux personnes qui adoptent nos chats séniors. En voici deux d'entre eux qui ont trouvé leur famille.

Aly, belle chatte tigrée de 8 ans qui errait depuis longtemps et que nous avons recueilli dans un triste état.

Mimine, chatte persane âgée de 10 ans dont le maître était décédé.

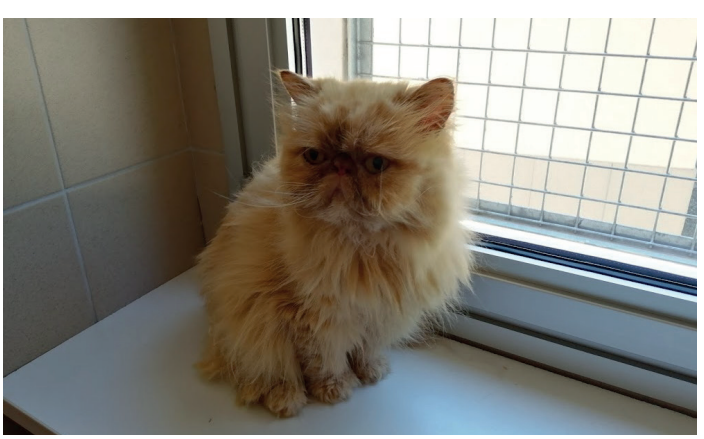

Pasha et Nina

Pasha et Nina remercient leurs nombreux parrains et marraines qui subviennent à leurs frais de nourriture et vétérinaire depuis plus de 2 ans. En effet, c'était le jour du 15 aout 2019 qu'ils étaient tous les 2 recueillis par le refuge.
Ils ne désespèrent pas de trouver un jour une famille qui pourrait les accueillir ensemble car ils sont inséparables.

Tibo

Arrivé de Roumanie le 21 mars dernier, Tibo reste traumatisé par son douloureux passé. Il fait maintenant confiance à l'équipe du refuge mais ne se laisse pas approcher par d'autres personnes. Il ne veut changer ni d'enclos ni de box, rassuré d'y avoir trouvé le confort, les caresses et la sécurité.
Il faudra encore beaucoup de temps pour envisager son adoption.

PARRAINAGE D'UN ANIMAL :

Je choisis comme filleul _____

Je vous adresse mon parrainage pour ____ mois à 8,00 €, soit ____ €

ADRESSER TOUTES CORRESPONDANCES OU DONS À :

SOS Animaux Pays de Gex
1305 route de Mourex - Pitegny
01170 GEX
IBAN : FR76 1027 8073 6300 0203 7040 164 / BIC : CMCIFR2A

Pour la Suisse : Poste du Grand-Saconnex
Compte n° 17.239515-6
1218 GRAND-SACONNEX
IBAN : CH10 0900 0000 1723 9515 6 / BIC : POFICHBEXXX

☐ Je désire recevoir une carte de membre de l'association
Nom, Prénom :
Adresse :
Montant :

☐ Je désire recevoir un reçu fiscal

Don libre à nous adresser par chèque à l'ordre du refuge ou par virement bancaire